

POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre communautaire juridique de l'Estrie (CCJE) est un organisme qui fournit de l'aide juridique dans la région de l'Estrie aux personnes qui répondent aux conditions prévues pour être admissibles. À cette fin, le centre communautaire coordonne les activités de sept (7) bureaux et de trois (3) points de services où œuvrent soixante-cinq (65) personnes, dont vingt-huit (28) juristes.

Fonctions

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la directrice générale ou le directeur général assume les responsabilités de planification et d'organisation des activités et des ressources associées à la prestation de services et à la gestion du CCJE. Cette personne met en œuvre les résolutions du conseil et assure la représentation du centre, notamment auprès de la Commission des services juridiques et auprès d'organismes publics et privés.

La directrice générale ou le directeur général exerce les fonctions qui lui sont spécialement attribuées par la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques*.

Profil recherché

La candidature souhaitée pour le poste de directrice générale ou directeur général correspond au profil suivant :

- a) Une personne qui éprouve de l'empathie à l'égard des personnes économiquement défavorisées et qui est favorable à leur représentation juridique.
- b) En raison de ses qualités personnelles et de ses compétences professionnelles, elle suscite la confiance et le respect de ses pairs.
- c) Elle démontre des habiletés à communiquer, sait faire preuve de leadership et est capable d'établir des standards de qualité et de rendement élevés.
- d) Elle possède un sens de l'organisation et des capacités supérieures d'analyse, de synthèse et de décision.
- e) Elle sait faire face aux difficultés, persiste malgré les obstacles et relève les défis avec vigueur.
- f) Elle est consciente des contraintes et des défis que pose l'appartenance à un service public et est sensible aux questions éthiques.
- g) Elle adhère aux valeurs retenues par le Centre communautaire et aux comportements qui y sont associés.

Les fonctions de directrice générale ou directeur général du CCJE nécessitent des habiletés en gestion. Une ou des expériences de gestion seront considérées comme un atout.

Les conditions de travail

Le salaire et les conditions de travail sont établis par la Commission des services juridiques.

Les conditions de recevabilité de la candidature

Être avocate ou avocat depuis au moins dix (10) ans; avoir transmis un curriculum vitae et une lettre de présentation qui exprime les raisons permettant d'apprécier l'intérêt et la capacité pour l'exercice de la fonction; accepter de passer une entrevue et un test psychométrique; répondre à toute autre exigence posée par le comité de sélection, notamment celle de suivre des activités de formation jugées pertinentes.

Date d'entrée en fonction : Juin 2024

Date limite de réception d'une candidature : 11 mars 2024 à midi

L'adresse de transmission d'une offre de candidature :

Comité de sélection pour le poste à pourvoir de Directrice générale ou Directeur général
Centre communautaire juridique de l'Estrie

À l'attention de la présidente du Conseil d'administration : Madame Marie-Pierre Robert

Courriel : recrutement.dg@ccje.qc.ca